



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Mai 2024

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 17 Présents : 14 Procurations : 3

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 13 mai 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Madame la Maire.

La séance a été ouverte à 20h41.

Présents :

- Mesdames ABADIE, DELFINI, LACROIX, MARTELOZZO, ROSTAN, RUBIO, SAVARD
- Messieurs BRISARD CANDIARD, DASSIEU, HEINIGER, PERIN, RAGOT, SUEL

Procurations :

- Monsieur KLEIN-MEYER donne procuration à Monsieur CANDIARD
- Monsieur DAUBA donne procuration à Monsieur PERIN
- Monsieur KLIMACEK donne procuration à Monsieur SUEL

Absentes :

- Mesdames CAZENAVE, FRITZ

Secrétaire de séance : Véronique DELFINI

Madame la Maire souhaite la bienvenue à Monsieur HEINIGER qui remplace Monsieur GOUZY.

Elle souhaite aussi la bienvenue à Monsieur NAVARO, représentant de la communauté des communes en charge du PLUiH.

1.Approbation du Procès-verbal du 10 avril 2024

Pour	Contre	Abstention
17	0	0



**2.Délibération pour élaboration du PLUiH tenant lieu du PLH de la Gascogne
Toulousaine**

Monsieur le Premier adjoint explique que le PLUiH a été arrêté au niveau de la communauté des communes de la Gascogne Toulousaine le 08 février 2024 et qu'il doit être adopté dans les trois mois suivants par toutes les communes membres.

Actuellement, il est examiné par les personnes publiques associées.

L'enquête publique aura lieu en septembre et l'approbation devrait être faite en fin d'année.

Monsieur NAVARO présente le PLUiH élaboré selon le SCOT et de la loi climat de 2021 qui divise par deux le rythme d'artificialisation des sols.

Pujaudran est considéré comme un pôle relais au sein de la communauté des communes.

Le Conseil Municipal a fait noter des remarques

- Supprimer un accès au public à travers un lotissement
- Figurer les emplacements de commerces de proximité dans le centre bourg pour éviter les changements de destinations en habitations.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

**3.Délibération pour l'approbation du règlement local de Publicité Intercommunal
(RLPi)**

Rajout à l'ordre du jour validé par le conseil municipal

Vote

Pour	Contre	Abstention
17	0	0



4. Délibération frais de scolarité 2023-2024/ 2024-2025

Madame la Maire informe que la commune facture des frais de scolarité pour les enfants scolarisés dans la commune mais venant d'autres villages.

Madame la Maire propose d'augmenter le coût de ces derniers qui est actuellement de 927,93€ pour l'année en cours et la suivante. Une proposition sera faite lors du prochain conseil.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

5. Indemnités 2ème adjointe

Suite au vote du budget primitif avec la modification de l'indemnité de la deuxième adjointe par le conseil municipal du 10 avril 2024 Madame la Maire précise qu'il faut une délibération spécifique.

Rappel : Le conseil municipal du 10 avril 2024 a validé une augmentation de l'indemnité de Madame la 2ème adjointe pour sa délégation au CCAS.

Pour	Contre	Abstention
16	0	1

6. Vote du délégué titulaire à la Défense

Madame la Maire explique que Madame POUJAL avait la charge de cette délégation et qu'il faut la remplacer.

Il y a déjà deux candidatures mais il est possible de candidater. Les deux candidatures proposées sont celles de Mesdames DELFINI et ROSTAN qui souhaitent se partager la charge.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

**7.Délibération pour la Résidence Senior****Rajout à l'ordre du jour validé par le conseil municipal**

Le projet avance, et Altéal doit maintenant récupérer le foncier pour la résidence séniors.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

12.Questions diverses

➤ Demande réserve incendie part un propriétaire route de Fontenilles
Monsieur le Premier Adjoint informe que la demande d'aménagement pour la Route de Fontenilles a reçu une réponse favorable. Cependant la demande de réserve incendie jointe avec a été refusée parce que la défense incendie relève de la commune.

La commune va donc se rapprocher du SDIS du Gers pour connaître les modalités d'installation, sachant que le propriétaire est toujours d'accord pour rétrocéder un morceau de terrain à la commune pour la défense incendie.

➤ Impasse des Mimosas

Etat des lieux de l'impasse :

- Pas d'éclairage public
- Peu d'espaces verts
- Mais une grande partie de la voirie est en mauvaise état

Le conseil municipal constate que les frais de remise en état imputeraient les finances de la commune de façon trop importante. Les espaces communs à rétrocéder doivent être en parfait état.

➤ Toilettes salle des fêtes

Reprise des travaux d'accessibilité des toilettes publiques des deux salles et de l'extérieur.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Mai 2024

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 17 Présents : 14 Procurations : 3

➤ Commémoration du 08-Mai

Madame la Maire rappelle que la commémoration du 08-Mai aura lieu dimanche 19 mai.

➤ Guinguette

Madame la Maire rappelle qu'une guinguette va venir s'installer sur le parvis de la mairie les vendredis 25 mai, 8 juin et 29 juin.

➤ Fête du village

Madame la Maire rappelle que la fête du village a lieu ce week-end et qu'il y aura un inter village dimanche.

➤ Flamme olympique

Madame la Maire rappelle que la flamme olympique passe à l'ISLE-JOURDAIN samedi 18 mai.

➤ Tables élémentaires pour le réfectoire

Madame la Maire informe que les tables, achetées auprès de la mairie de Colomiers, ont été installées dans le réfectoire pour les enfants de l'école élémentaire.

➤ Charpente Mairie

Madame la Maire informe que le CAUE doit venir expertiser la charpente.

Elle informe aussi qu'aucun recours n'est possible parce qu'aucun traitement de fond n'avait été effectué et donc il n'y a pas d'assurance décennale possible.

Des devis vont être faits.

➤ Election européenne 9 juin 2024

Madame la Maire rappelle au conseil municipal qu'ils ont reçu le tableau des permanences des tenues des bureaux de votes en fonction des disponibilités qu'ils ont données.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Mai 2024

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 17 Présents : 14 Procurations : 3

➤ Anniversaire du marché

Madame la Maire rappelle que le quatrième anniversaire aura lieu le vendredi 05 juillet en présence de la banda de l'an dernier Los Pagayos. Il y aura de nouveau un grand marché gourmand.

➤ Prémption

Madame la Maire informe que la signature de la prémption a eu lieu la semaine précédente et que les clés seront récupérées dès que le paiement aura été effectué.

Elle annonce aussi que les frais de notaire ne sont que de 3000€ alors que 8000€ avaient été budgétisés.

➤ Bus dentaire

Madame la Mairie informe que la Convention a été signée pour un démarrage en septembre 2024.

Fin de séance : 22h26

La secrétaire de séance
Véronique DELFINI

Madame la Maire
Muriel ABADIE